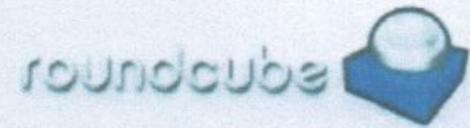


Objet Litige vente d un véhicule  
De Gerard Mendufric <contact@cliniquedudroit-rennes.fr>  
À <contact@cliniquedudroit-rennes.fr>  
Répondre à <gerard.mendufric@gmail.com>  
Date 2022-07-27 13:33



De : Gerard Mendufric <gerard.mendufric@gmail.com>  
Objet : Litige vente d un véhicule \ (Particulier) Autre

J'ai lu et accepte la Charte

Numéro de téléphone :  
06 14 15 92 65

Corps du message :

onjour,

Nous avons procédé à la vente d un vehicule le 3 novembre 2021 dans les règles avec contrôle technique et en fournissant nos facture au nouvel acquéreur.

Le nouveau propriétaire nous a recontacté à partir du 4 avril et veut annuler la vente pour vice caché( le Fap serait défectueux depuis plus d un an). Par ailleurs ce véhicule a été remis en vente sur le bon coin et marketplace depuis début mai mais aurai déjà présenté des problèmes mois de mars.

Nous avons contacté notre assurance mais ne cotisons pas pour l assistance juridique. Nous avons tenté de faire parvenir un recommandé un recommandé à mr Thuneaumax ( nouveau propriétaire) qui a été refusé. Par la suite leur assurance nous a contacté en faisant les même demandes auxquels nous avons répondu de la même manière.

La semaine dernière nous avons reçu une convocation pour l expertise du vehicule.

Aujourd'hui nous ne savons pas quelle attitude adopter face à cette convocation et pour la suite des événements.

Cordialement merci  
Gerard Mendufric

Mr et Mme Mendufric  
24 Rue NOEL BLAYAU  
35000 RENNES

# COPIE

Monsieur Thuneaumax  
3 allée de Lucerne  
35200 RENNES

Rennes,  
Le 7 mars 2022

Lettre recommandée avec A. R N 1A 165 [REDACTED]

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges par Messenger.

Lors de notre échange, je vous ai indiqué que le véhicule a fait l'objet d'une entretien régulier en garage et que je n'ai jamais été alerté sur la nécessité de change le FAP.

Vous disposez des factures fournies lors de la vente, libre à vous de vous rapprocher du garagiste qui a effectué l'entretien du véhicule.

Nous nous étonnons d'une part de la position de l'expert d'assurance et d'autre part de ne pas avoir été convoqué à l'expertise, ni destinataire de la copie du rapport d'expertise que nous sollicitons aujourd'hui.

Je vous rappelle qu'une expertise non contradictoire ne peut nous être opposable.

Et enfin qu'il ne peut y avoir de vice caché, puisque ce défaut n'était pas visible, ni connu de notre part au moment de la vente, d'autant que nous ne sommes pas un professionnel de l'automobile.

Salutations distinguées

Mr et Mme Mendufric

PACIFICA - PCK :

LP :



Ligne directe :

Nos références à rappeler :  
TT00674321

M Gerard Hendeferic  
24 Rue Noël Blayau  
35000 Rennes

Le 14 mars 2022

Contrat souscrit par :  
Thunecamax

Vos références : FORD CMAX - BQ-431-BB

Monsieur,

Nous intervenons auprès de vous en qualité d'assureur de Protection juridique de MONSIEUR  
Thunecamax

Le 03.11.2021 vous vendez le véhicule FORD CMAX immatriculé BQ-431-BB à notre assuré pour la somme de 2900 euros.

Durant le confinement (COVID19), le véhicule n'est pas utilisé. Lors de son utilisation en janv. 2022 le véhicule tombe en panne. Le devis de réparation laisse apparaître un désordre inherent au filtre à particule qui est quasiment inexistant. En effet, ce dernier aurait dû être changé depuis plusieurs mois.

Aussi, en application des articles 1641 et suivants du code civil inhérents aux vices cachés, notre assuré est juridiquement fondé à demander l'annulation de la vente.

Merci de bien vouloir nous recontacter afin de convenir des modalités de restitution du véhicule / remboursement du prix de vente et des frais de carte grise.

Vous voudrez bien nous faire part de vos intentions dans cette affaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Place de l'assurance -

Mr et Mme Mendufric  
24 Rue NOEL BLAYAU  
35000 RENNES

PACIFICA

RENNES,  
Le 1er avril 2022

Lettre recommandée avec A.R. N° 1A [REDACTED]

Références à rappeler C57 [REDACTED] - M. Thunemax

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier du 14/03/2022 référencé C57 [REDACTED] posté le 17/03/2022 et que nous avons réceptionné le 24/03/2022.

Dans votre courrier, vous indiquez que le véhicule vendu le 03/11/2021 est tombé en panne au mois de janvier 2022. Alors que nous avons été contacté par Mr et Mme Thunemaumax, que le 5 février 2022 pour le dysfonctionnement du filtre à particules du véhicule qui serait déroulé au mois de février 2022.

Le 8 mars 2020, nous avons envoyé un courrier recommandé avec A.R à Mr Thunemax, qu'il a refusé en n'allant pas le chercher à la poste.

Dans ce courrier (copie jointe), nous avons indiqué que le véhicule a toujours été entretenu en garage et nous n'avons pas été alerté sur la nécessité de changer le FAP. Toutes les factures ont été fournis lors de vente, libre à eux de se rapprocher du garagiste.

Nous n'avons pas été convoqué à aucune expertise, ni destinataire d'aucun rapport d'expertise. Nous vous rappelons qu'une expertise non contradictoire ne peut nous être opposable.

Et enfin, qu'il ne peut y avoir de vice caché, puisque ce défaut n'était pas visible, ni connu de notre part au moment de la vente, d'autant que nous ne sommes pas des professionnels de l'automobile.

Vous trouverez ci-joint également un duplicata du contrôle technique effectué le 30/07/2021 qui ne présentait aucun défaut concernant le FAP.

De plus, nous sommes étonnés que ce même véhicule soit en vente depuis le 04/02/2022 sur le site leboncoin.fr et Marketplace. (copies écrans jointes).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Mr et Mme Mendufric.

Expert : M. L'expert  
Nos références :  
Compagnie : PACIFICA  
Référence Cie :  
Affaire : **Thuneauxmax**  
Véhicule : FORD C-MAX  
Immatriculation : **BQ-431-BB**  
Courriel

M. Samuel Karhin  
75001 PARIS

PARIS CEDEX, le 13/06/2022

Objet : Réclamation Post Expertise

Monsieur et cher confrère,

Nous vous rappelons les opérations d'expertise contradictoire réalisées le

<sup>29/04/2022</sup>  
GARAGE **Bleu ciel** .  
75001 PARIS

Vous trouverez ci-joint le devis N°2022/1416 pour le remplacement de l'injecteur N° 4 soit une intervention à hauteur de 761.64 € TTC.

A cela, il faut prévoir le remplacement du filtre à particules dont la préconisation est de 120000 kilomètres et pour lequel nous ne possédons pas de justificatifs d'intervention.

Le coût d'intervention pour le remplacement de celui-ci en échange standard est estimé à environ 1122.94 € TTC.

Le relevé de compression moteur n'a pas permis de constater un défaut significatif. Cependant, l'ensemble des réparations prévisionnelles est, à ce jour, estimée à 1884.58 € TTC.

Je vous rappelle que le véhicule a été vendu 2900 € TTC.

A ce jour, les différents désordres constatés rendent le véhicule impropre à son usage et pour ces raisons, M et Mme **Thuneauxmax** souhaitent annuler la vente.

Pour rappel, ce véhicule a fait l'objet d'une première intervention en date du 24/04/2022 au garage **Rose** .

après avoir parcouru 6432 kilomètres soit 3 mois après la vente.

Lors de cette intervention, le technicien constate un mélange de carburant et d'huile moteur quantifié à 7 litres.

Lors de l'expertise contradictoire nous constatons également que le niveau d'huile moteur est légèrement au dessus du niveau maxi. Le véhicule ayant parcouru 1257 kilomètres depuis sa dernière vidange. Nous considérons donc que cette dissolution est lente et prend donc naissance antérieurement à la vente.

Nous pouvons éventuellement quantifier le fluide présent dans le bas moteur permettant d'estimer éventuellement le taux et la vitesse de dissolution lors d'une expertise contradictoire.

Une estimation de réparation d'environ 1900 € TTC pour 7689 kilomètres parcourus risque fort d'entraîner les actuels propriétaires de ce véhicule à poursuivre les démarches sur une voie judiciaire.

Nous restons donc dans l'attente de connaître votre position technique ou éventuellement la réponse du vendeur à la suite de ce courrier.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur et cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

GRUPE EXPERTISES SERVICES NANTES

Fax :

